

La photographie scolaire

1. Les objectifs de la photographie scolaire :

Permettre à chaque enfant de garder un souvenir de sa scolarité et de ses camarades de classe.

« La pratique de la photographie scolaire correspond à une tradition ancienne dans les écoles publiques. Elle répond à une attente de la part d'une majorité de familles soucieuses de conserver un souvenir de la scolarité de leurs enfants. En effet, la photographie de l'élève, en situation scolaire, dans la classe, c'est-à-dire celle qui montre l'enfant dans son cadre de travail, est devenue, pour beaucoup, au même titre que la photographie collective, le moyen de se familiariser avec l'institution scolaire et de conserver, année après année, un souvenir du temps passé à l'école. En revanche, la photographie d'identité, ainsi que toute autre photo qui ne s'inscrit pas dans un cadre scolaire et peut être réalisée par un photographe dans son studio, est de nature, si la prise de vue est effectuée à l'école, à concurrencer les autres photographes locaux. Elle ne peut donc être admise que si elle répond aux besoins de l'établissement et n'est pas proposée aux familles. » CIRCULAIRE N°2003-091 DU 5-6-2003 (Disponible sur www.sayad.fr)

2. Prises de vues :

Les prises de vue de la photographie scolaire ont lieu sur deux journées pendant le mois d'octobre. Les dates sont fixées avec le photographe en début d'année.

3. Photographies scolaires proposées :

- Une pochette de base cartonnée comprenant :
 - o la photo de classe (format 18x24cm).
 - o une photo couleur individuelle en situation scolaire de l'enfant (format 13x18 cm).
 - o une photo noir et blanc individuelle en situation scolaire de l'enfant (format 13x18 cm).

*Pochette de base vendue au prix de **6 €** (5€/photographe, 1€/coopérative scolaire).*

- En option (à demander par l'intermédiaire du formulaire de commande):
 - o Une planchette de photos individuelles (avec marque page).

*Planchette vendue au prix de **2,5€** (2€/photographe, 0,5€/coopérative scolaire).*

4. Vente des photographies:

- Les pochettes de base sont fournies aux familles lors du mois de novembre (Dates disponibles sur le calendrier du site internet www.sayad.fr).
- Pour les acheter et faire des commandes supplémentaires, les familles doivent remplir le formulaire d'achat et de commande fourni par l'école dans le cahier de liaison de chaque enfant avec l'argent correspondant (Espèces ou chèques à l'ordre de la « *Coopérative scolaire Sayad* »).
- Les familles ne souhaitant pas acheter les photographies retournent simplement à l'enseignant de la classe par l'intermédiaire de leur enfant la pochette de base sans avoir ouvert le film plastique qui contient la photographie. Les photographies scolaires rendues

dont le film plastique est ouvert doivent forcément être payées car le photographe les facture à l'école.

- Pendant une durée de trois semaines, les familles peuvent acheter la pochette de base ou commander des photographies supplémentaires (pochettes de base et planchettes). Après la fin de cette période, il n'est plus possible de commander des photos supplémentaires.

Attention: Afin de respecter l'objectif de la vente de photographie scolaire qui est de garder un souvenir de la scolarité de son enfant, il n'est pas possible d'acheter des planches supplémentaires de photos individuelles sans avoir pris au moins une pochette de base avec la photo de classe.

5. Livraison des commandes supplémentaires.

- La première planchette de photo individuelle est fournie dès le formulaire rendu et le paiement effectué.
- Les commandes de pochettes et planchettes supplémentaires sont fournies dès livraison du photographe, dernier délai avant les vacances de Noël.